

Pour une économie sociale solidaire et écologique en région



À l'occasion de la **conférence de presse** le 18 mai 2022 dans les locaux de **L'Atelier TAC**, **Jean-Louis Desnoues**, Président de la CRESS Centre -Val de Loire et **Benoit Colin**, Délégué régional l'Union des Employeurs de l'ESS (UDES) ont remis à **François Bonneau**, Président de la Région Centre-Val de Loire, la contribution de **l'ESS au SRDEII**.

Co-écrite par la **CRESS Centre-Val de Loire** et **l'UDES**, la contribution au SRDEII 2022-2027 pose leurs orientations en matière de politique publique régionale en matière d'ESS.

Dans les années à venir, les acteurs de l'ESS doivent faire face à 2 défis transversaux afin d'aboutir à une économie sociale, solidaire et écologique. Il faudra donc réaliser une transition écologique et énergétique et repenser une économie plus équitable entre les personnes et les territoires.

4 propositions pour le SRDEII ont été faites :

- **Proposition 1** : Accompagner les structures de l'ESS sur l'ensemble des phases de leur développement
- **Proposition 2** : Permettre la professionnalisation des acteurs de l'ESS
- **Proposition 3** : Favoriser le développement des coopérations territoriales
- **Proposition 4** : Faire de l'ESS, un acteur connu et reconnu hors de ses frontières traditionnelles

A ces propositions, la CRESS et l'UDES appellent au renouvellement de la Stratégie Régionale de l'ESS après la publication du SRDEII. A l'instar de la SRESS 2018-2021, ce document énoncera les modalités d'actions pour aboutir aux objectifs de la Région. Il pourra être piloté par un comité composé de la Région, la CRESS, l'UDES, leurs adhérents et les collectivités territoriales.

La Conférence Régionale de l'ESS (CORESS) en sera le rendez-vous.

[Pour lire la contribution](#)

[L'Atelier Tac](#)